

DE2026_1607_12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le seize juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 08 juillet 2026

PRESENTS :

BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoît (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

SAPEY Eliane (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

JUNET Yannick (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) représentée par GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) représenté par DALLERY Bernadette (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) représenté par VEILLAS Vincent (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Validation de la convention de partenariat entre la CCPU et la CCVAI relative au partage des frais dans le cadre de l'organisation de la "Journée des Possibles"

Date de transmission de l'acte: 20/07/2026
Date de reception de l'AR: 21/07/2026
042-244200614-DE2026_1607_12-DE
A G E D I

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'intérêt de développer des actions partenariales entre les territoires en faveur de la population et de la valorisation des initiatives locales ;

Considérant l'organisation de la « Journée des Possibles » du 04 octobre 2026, manifestation portée administrativement par la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI), en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU) ;

Considérant que, dans le cadre de cette manifestation, la CCVAI assure le portage administratif et financier des dépenses liées à l'organisation de l'évènement ;

Considérant qu'il convient de formaliser les modalités de participation financière de la CCPU aux dépenses engagées par la CCVAI au moyen d'une convention de partenariat précisant les modalités de répartition et de remboursement des frais ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention de partenariat jointe en annexe entre la Communauté de Communes du Pays d'Urfé et la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable relative au partage des frais engagés dans le cadre de l'organisation de la « Journée des Possibles » ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;

ARTICLE 3 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint-Germain Laval, le 16/07/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)



*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 20/7/26
et de la publication le : 20/7/26*
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 20/07/2026
Date de reception de l'AR: 21/07/2026
042-244200614-DE2026_1607_12-DE
A G E D I